

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation d'exploitation d'une installation classée
pour la protection de l'environnement
Groupe SEOSSE à SAINT-LON-les-MINES

Par arrêté du **- 4 OCT. 2021**, une enquête publique portant sur le projet susvisé d'une durée de 32 jours est prescrite du mardi 2 novembre au vendredi 3 décembre 2021 inclus, 12 h 15.

Au terme de la procédure, la préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation, après avoir recueilli l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Claude LABAOU ; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : <http://www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html> Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique ;

- sur support papier, à la mairie de SAINT-LON-les-MINES, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- du lundi au samedi de 09 h 15 à 12 h 15

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact et son résumé non technique, une étude de dangers.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la mairie de SAINT-LON-les-MINES, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de SAINT-LON-les-MINES :

mardi 2 novembre 2021	de 09 h 15 à 12 h 15
mercredi 17 novembre 2021	de 09 h 15 à 12 h 15
vendredi 3 décembre 2021	de 09 h 15 à 12 h 15

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de SAINT-LON-les-MINES, en préfecture et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur ce dossier peuvent être demandées auprès du Cabinet NOUGER –
26 rue d'Espagne – 64100 BAYONNE; tél. 05.59.46.10.85 –
mél : contact@cabinetnouger.com

Mont-de-Marsan, le – 4 OCT. 2021

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel FERMON', written over the text 'Le secrétaire général'.

Daniel FERMON